

LIVRET DE FORMATION

Licence 1 Économie & Gestion

*Parcours : Économie et
Management de la Santé*





Faculté de sciences économiques et de gestion
Campus Mail des Mèches – Place de la porte des Champs 94000 Créteil
<https://fseg.u-pec.fr>

CONTACTS

Économie et management de la santé

Responsables pédagogiques

Clémence Bussière co-responsable
Bureau N.219 – 2ème étage de la Faculté
Email : clemence.bussiere@u-pec.fr

Cédric Tcheng co-responsable
Email : cedric.tcheng@u-pec.fr

Gestionnaire pédagogique

Vilma MIRAKAJ
Tél : 01 41 78 46 21
Scolarité de Sciences Économiques – RDC
l1_ems@u-pec.fr

Formation continue

fc-fseg@u-pec.fr

TABLE DES MATIERES

I.	PRESENTATION GENERALE DE LA FORMATION	4
1.	OBJECTIFS	4
2.	DEBOUCHES PROFESSIONNELS	4
3.	POURSUITE D'ETUDES	4
4.	DUREE ET RYTHME DE LA FORMATION	4
5.	COMPETENCES VISEES	5
6.	PEDAGOGIE.....	5
II.	MODALITES D'ADMISSION	6
1.	CONDITIONS D'ADMISSIONS / PREREQUIS	6
2.	SELECTION ET MODALITES DE CANDIDATURE	6
III.	CALENDRIER	7
IV.	MAQUETTES.....	8
1.	OPTIONS	8
2.	UE D'OUVERTURE	8
V.	MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES	10
1.	LA VALIDATION DE LA PREMIERE ANNEE DE LICENCE ÉCONOMIE-GESTION	10
2.	LES REGLES D'ASSIDUITE	11
3.	LA VALIDATION DE LA LICENCE ACCES SANTE (LAS)	12
VI.	ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE.....	13
VII.	ÉQUIPE ACADEMIQUE ET PLAN DE COURS.....	14
	ANNEXE : VOCABULAIRE ET REGLES UNIVERSITAIRES	41

I. Présentation générale de la formation

1. Objectifs

La licence mention EMS *économie et management de la santé* s'inscrit dans le parcours d'excellence LAS (Licence Accès Santé). Plus de détails ici [Licence Économie et Gestion parcours Économie et Management de la Santé – Accès Santé \(LAS\) – Sciences économiques et gestion](#)

Elle est, au côté de la licence mention *Économie et Gestion* (1 parcours général et 3 parcours spécialisés sélectifs), un diplôme porté par la Faculté de sciences économiques et de gestion (FSEG). Plus de détails ici [Licence Économie et gestion](#)

Ces formations ont vocation notamment à irriguer les masters de cette composante et des autres établissements dans les domaines de l'économie et du management.

2. Débouchés professionnels

La licence n'est qu'un diplôme intermédiaire qui ouvre majoritairement la voie à des poursuites d'études en master pour une insertion niveau cadre à bac+5.

C'est une licence universitaire classique (en Économie–Gestion) qui inclut, en plus des enseignements disciplinaires, une Option Santé. Cette option permet aux étudiant·e-s qui le souhaitent de candidater aux études de santé (Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie, Kinésithérapie – filières MMOPK) à la fin de l'année, tout en suivant un cursus de licence complet.

3. Poursuite d'études

Les étudiant·e-s inscrit·e-s en Licence 1 Économie et Management de la Santé (L1 EMS) disposent de deux principales perspectives à l'issue de la première année.

En tant que Licence Accès Santé, une première option consiste à accéder à la filière Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie ou Kinésithérapie (MMOPK) en deuxième année du DFGSM (Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales).

L'autre voie de poursuite d'études permet de continuer en économie et management de la santé, avec la possibilité d'intégrer, à terme, l'un des Masters d'excellence de l'UPEC : le Master Management des Établissements de Santé (IAE Paris–Est) ou le Master Économie Appliquée – parcours Économie de la Santé (département d'économie).

4. Durée et rythme de la formation

La licence Économie et Management de la Santé (EMS) est un parcours d'excellence conciliant d'une part l'acquisition de solides bases académiques en économie et gestion, et d'autre part en santé. Ce parcours d'excellence LAS (Licence Accès Santé) permet aux étudiants de suivre la formation de la licence EMS et, en même temps, les enseignements de l'option "Accès Santé". Les étudiants peuvent ainsi soit poursuivre la licence EMS ; soit candidater après la 1^e année dans les filières de médecine, de pharmacie, d'odontologie ou de maïeutique, ou dans d'autres formations conduisant à des diplômes paramédicaux.

Le programme de formation comprend la plupart des enseignements de la première année de licence Économie et Gestion, auxquels s'ajoutent des enseignements spécifiques à l'économie de la santé et au management de la santé, ainsi que des enseignements relevant du domaine de la santé et préparant une poursuite d'études médicales. Cette formation prévoit une spécialisation croissante en santé au fil des années, de la L1 à la L3.

Les étudiants souhaitant accéder aux filières médicales doivent suivre le bloc de cours supplémentaire "Accès Santé" comprenant différents modules de sciences médicales et de sciences humaines et sociales, répartis sur les deux semestres. Ces modules sont destinés à apporter les connaissances et compétences nécessaires à la poursuite d'études en santé.

Enfin, depuis la mise en place de la réforme de la licence (2023), un prologue de trois semaines ("Phase d'orientation active" POA) est organisé en 1^e année de licence afin de réviser les prérequis de la licence, tels qu'ils sont précisés dans les attendus nationaux de la mention *Économie et Gestion*.

Ce prologue qui débute mardi 9 septembre (cf. emploi du temps sur ADE) repose sur des révisions en mathématiques, anglais, culture économique (SES, HG) et méthodologie niveau bac.

5. Compétences visées

L'étudiant.e inscrit en Licence 1 Économie et Management de la Santé (EMS), parcours de la Licence Économie–Gestion, développe un ensemble de compétences fondamentales lui permettant d'aborder les enseignements économiques, de gestion et de santé publique. Il acquiert d'abord les bases mathématiques et statistiques indispensables à la compréhension et à l'analyse des phénomènes économiques et de gestion. Il apprend également à mobiliser des compétences en expression écrite et en raisonnement logique, nécessaires pour construire et argumenter un raisonnement conceptuel rigoureux. La formation vise en outre à enrichir sa culture générale et à renforcer ses compétences méthodologiques et comportementales, afin de favoriser le travail en autonomie, la responsabilité et l'engagement dans les apprentissages. Enfin, l'étudiant consolide sa maîtrise de la langue anglaise, compétence essentielle à la poursuite d'études et à l'ouverture internationale de son parcours.

6. Pédagogie

Entre le lycée et l'université, il y a à la fois des points communs et des éléments totalement différents. Comme au lycée, des cours à effectifs restreints (une trentaine d'étudiant.es) ont lieu, ce sont les travaux dirigés (TD). D'autres cours ont lieu en amphithéâtre (200 étudiant.es environ), ce sont les cours magistraux (CM). D'autres cours, à mi-chemin entre TD et CM, sont proposés pour certains enseignements, ce sont les cours–TD (C/TD) avec environ 60 étudiant.es, mêlant des éléments classiques de CM et une interaction, comme en TD, entre l'enseignant.e et les étudiant.es.

II. Modalités d'admission

1. Conditions d'admissions / prérequis

Il est attendu des candidats dans le parcours EMS de la licence Économie et Gestion de :

- ⇒ Disposer des compétences mathématiques et statistiques indispensables à l'économie et à la gestion.
- ⇒ Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et de raisonnement logique afin de pouvoir argumenter un raisonnement conceptuel.
- ⇒ Disposer d'une culture générale.
- ⇒ Disposer de compétences méthodologiques et comportementales afin d'être capable de travailler en autonomie et de manière responsable.
- ⇒ Disposer de compétences en langue anglaise.

Il est vivement conseillé aux candidats d'être titulaire d'un baccalauréat général.

2. Sélection et modalités de candidature

L'admission se fait au travers du portail Parcoursup.

Ce parcours d'excellence Licence Accès Santé (LAS) Économie et Management de la Santé (EMS) permet aux étudiant.es de suivre la formation de la licence EMS et, en même temps, les enseignements de l'option "Accès Santé". Les étudiant.es peuvent ainsi soit candidater après la 1^e année dans les filières de médecine, de pharmacie, d'odontologie ou de maïeutique, ou dans d'autres formations conduisant à des diplômes paramédicaux ; soit poursuivre la licence EMS.

Candidatures :

- Lycéens et bacheliers de l'année antérieure : www.parcoursup.fr
- Adultes en reprise d'études : <https://candidatures.u-pec.fr>
- Étudiant.es internationaux (procédure Étude en France) : www.campusfrance.org

III. Calendrier



Calendrier de la Licence *Économie et Gestion* - 2025-2026

S	Date	PA	L1	L2	L3
37	8-sept.-2025	POA 1	POA 1	IP - Ens. 1	IP - Ens. 1
38	15-sept.-2025	POA 2	POA 2	Ens. 2	Ens. 2
39	22-sept.-2025	POA 3	POA 3	Ens. 3	Ens. 3
40	29-sept.-2025	Ens. 1	Entretiens - IP	Ens. 4	Ens. 4
41	6-oct.-2025	Ens. 2	Ens. 1	Ens. 5	Ens. 5
42	13-oct.-2025	Ens. 3	Ens. 2	Ens. 6	Ens. 6
43	20-oct.-2025	Ens. 4	Ens. 3	Ens. 7	Ens. 7
44	27-oct.-2025	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances
45	3-nov.-2025	Ens. 5	Ens. 4	Ens. 8	Ens. 8
46	10-nov.-2025	Ens. 6	Ens. 5	Ens. 9	Ens. 9
47	17-nov.-2025	Ens. 7	Ens. 6	Ens. 10	Ens. 10
48	24-nov.-2025	Ens. 8	Ens. 7	Ens. 11	Ens. 11
49	1-déc.-2025	Ens. 9	Ens. 8	Ens. 12	Révisions
50	8-déc.-2025	Ens. 10	Ens. 9	Révisions	Examens S1
51	15-déc.-2025	Ens. 11	Ens. 10	Examens S1	IP
52	22-déc.-2025	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances
1	29-déc.-2025	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances
2	5-janv.-2026	Stage 1	Ens. 11	Examens S1	Ens. 1
3	12-janv.-2026	Stage 2	Ens. 12	IP	Ens. 2
4	19-janv.-2026	Stage 3	Rat., Ex. S1 RD - IP	Ens. 1	Ens. 3
5	26-janv.-2026	Stage 4	Ens. 1	Ens. 2	Ens. 4
6	2-févr.-2026	Ens. 1	Ens. 2	Ens. 3	Ens. 5
7	9-févr.-2026	Ens. 2	Ens. 3	Ens. 4	Ens. 6
8	16-févr.-2026	Ens. 3	Ens. 4	Ens. 5	Ens. 7
9	23-févr.-2026	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances
10	2-mars-2026	Ens. 4	Ens. 5	Ens. 6	Ens. 8
11	9-mars-2026	Ens. 5	Ens. 6	Ens. 7	Ens. 9
12	16-mars-2026	Ens. 6	Ens. 7	Ens. 8	Ens. 10
13	23-mars-2026	Ens. 7	Ens. 8	Ens. 9	Ens. 11
14	30-mars-2026	Ens. 8	Ens. 9	Ens. 10	Révisions
15	6-avr.-2026	Ens. 9	Ens. 10	Ens. 11	Examens S2
16	13-avr.-2026	Ens. 10	Ens. 11	Ens. 12	Stage 1
17	20-avr.-2026	Ens. 11	Ens. 12	Révisions	Stage 2
18	27-avr.-2026	Ens. 12	Rattrapages	Examens S2	Stage 3
19	4-mai-2026	Rattrapages	Examens S2 RD	Examens S2	Stage 4
20	11-mai-2026				Stage 5
21	18-mai-2026				Sout. - Stage 6
22	25-mai-2026	Jury 1e session	Jury 1e session	Jury 1e session	Jury 1e session - stage 7
23	1-juin-2026				Stage 8
24	8-juin-2026				
25	15-juin-2026	Exam. S1 2e Ses.	Exam. S1 2e Ses.	Exam. S1 2e Ses.	Exam. S1 2e Ses.
26	22-juin-2026	Exam. S2 2e Ses.	Exam. S2 2e Ses.	Exam. S2 2e Ses.	Exam. S2 2e Ses.
27	29-juin-2026				
28	6-juil.-2026	Jury 2e session	Jury 2e session	Jury 2e session	Jury 2e session
29	13-juil.-2026				

IP : inscriptions pédagogiques. POA : phase d'orientation active. RD : régime dérogatoire.

Jurys 1re session : jeudi 28 mai 2026. Jurys 2e session : jeudi 9 juillet 2026.

Réunions de rentrée : L1, L2 et L3 : lundi 8 sept. 2025.

Vacances scolaires zone C : Toussaint 43 et 44, Noël 52 et 1, Hiver 9 et 10, Printemps 17 et 18.

IV. Maquettes

Les enseignements sont organisés par **semestre** (1^{er} semestre et 2nd semestre)

Dans les semestres, les enseignements sont regroupés par **Unité d'enseignement (UE)**. Par exemple au 1^{er} semestre : UE *Économie et Gestion*, UE *compétences analytiques*, UE *langue et méthodologie*, UE *culture générale et UE ouverture*

Attention, certaines **UE sont désignées comme fondamentales**. Vous devez obtenir au minimum la **note seuil de 7/20 pour ces UE** pour valider votre année (*détail page 13, modalités de la validation de la 1^{re} année*)

Dans les UE, les enseignements sont organisés par **Élément Constitutif d'une Unité d'Enseignement (ECUE)**, c'est-à-dire par matière

1. Options

Pour le parcours *Économie et Management de la Santé (EMS)*, l'étudiant.e doit choisir 1 option au sein d'une liste d'options qui comprend 3 ou 4 propositions

2. UE d'ouverture

ATTENTION : chaque étudiant.e doit choisir aussi 1 option transversale appelée UE d'ouverture** en respectant strictement le calendrier

Les inscriptions aux UE d'ouverture seront ouvertes sur eCampus du 22 au 25 septembre 2025 - 1^{er} inscrit 1^{er} servi - Renseignez-vous ! **

** <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/ue-d-ouverture>

L1 Économie et management de la santé – 1^{er} semestre

35 étudiants						CM		TD		Coût
Apogée	Unité d'enseignement (UE) / Enseignement	Type	Mut.	ECTS	Cap.	H.	Gr.	H.	Gr.	HÉTD
UE 1 - Économie et Gestion				8						
1CX879E0	435 - Introduction à l'économie - POA	Obl.	M	–	–	6	2	–	–	1,0
1CX879E0	879 - Introduction à l'économie - CM	Obl.	M	4	–	30	2	–	–	6,6
1CX665E0	665 - Introduction à la gestion	Obl.	M	4	–	36	1	–	–	33,1
UE 2 - Compétences analytiques				7						
1CX966E0	289 - Mathématiques - I - POA	Obl.	M	–	–	12	2	–	–	2,0
1CX966E0	324 - Mathématiques - I - CM	Obl.	M	–	–	12	2	–	–	2,4
1CX966E0	966 - Mathématiques - I - Cours/TD	Obl.	M	4	–	18	8	18	8	24,0
1CX798E0	798 - Statistiques descriptives univariées et Excel - TD	Obl.	M	–	–	–	–	5	16	5,3
1CX798E0	798 - Statistiques descriptives univariées et Excel - Cours/TD	Obl.	M	3	–	10	8	10	8	13,3
UE 3 - Langue et méthodologie				6						
1CX846E0	635 - Discovering Economics and Business English - I - POA	Obl.	M	–	–	6	2	–	–	1,0
1CX846E0	846 - Discovering Economics and Business English - I - TD	Obl.	M	3	–	–	–	24	16	25,6
1CX160E0	263 - Méthodologie universitaire et outils informatiques - POA	Obl.	M	–	–	6	2	–	–	1,0
1CX160E0	160 - Méthodologie universitaire et outils informatiques	Obl.	M	3	–	–	–	22	16	23,5
UE 4 - Culture générale et ouverture				7						
1CX807E0	807 - Histoire économique	Obl.	M	2	–	30	1	–	–	15,1
1CWOPTR0	Enseignement de l'«UE d'ouverture» proposée par l'Upec	Obl.	–	3	–	–	–	16	–	–
1CX327E0	327 - Démographie	Opt.	M	2	–	24	1	–	–	2,2
1CX750E0	750 - Espagnol - I	Opt.	M	2	30	–	–	24	2	2,8
1CX770E0	770 - Introduction à la sociologie	Opt.	M	2	–	24	1	–	–	2,1
1CX679E0	679 - Introduction au droit	Opt.	M	2	80	24	2	–	–	4,2
UE 5 - Économie et management de la santé				2						
1CS282E0	282 - Organisation et enjeux contemporains du système de santé - I	Obl.	–	2	–	24	1	–	–	36,0
Total				30	208		101		201,9	

M : mutualisation dans la mention. Cap. : capacité par groupe. CM : cours magistral. TD : travaux dirigés. H. : nombre d'heures. Gr. : nombre de groupes. HÉTD : heures équivalent travaux dirigés.

L1 Économie et management de la santé – 2^d semestre

35 étudiants						CM		TD		Coût
Apogée	Unité d'enseignement (UE) / Enseignement	Type	Mut.	ECTS	Cap.	H.	Gr.	H.	Gr.	HÉTD
UE 6 - Économie				8						
2CX561E0	561 - Introduction à la macroéconomie	Obl.	M	4	–	24	6	24	6	26,4
2CX249E0	249 - Introduction à la microéconomie	Obl.	M	4	–	24	6	24	6	26,4
UE 7 - Gestion				6						
2CX570E0	570 - Comptabilité générale	Obl.	M	4	–	24	2	15	14	18,8
2CX163E0	163 - Droit des contrats	Obl.	M	2	–	24	2	–	–	4,8
UE 8 - Compétences analytiques				6						
2CX560E0	560 - Mathématiques - II	Obl.	M	3	–	18	7	18	7	21,0
2CX688E0	688 - Statistiques descriptives multivariées et Excel - TD	Obl.	M	–	–	–	–	5	14	4,6
2CX688E0	688 - Statistiques descriptives multivariées et Excel - Cours/TD	Obl.	M	3	–	12,5	7	12,5	7	14,6
UE 9 - Langue, méthodologie et culture générale				8						
2CX207E0	207 - Discovering Economics and Business English - II - Labo	Obl.	M	–	–	–	–	4	28	7,4
2CX207E0	207 - Discovering Economics and Business English - II - TD	Obl.	M	3	–	–	–	16	14	14,9
2CX495E0	495 - Méthodologie de l'expression écrite	Obl.	M	3	–	–	–	12	14	11,2
2CX744E0	744 - Histoire des faits économiques contemporains	Obl.	M	2	–	24	2	–	–	5,0
2CXSTAG0	Stage professionnel	Opt.	–	–	–	–	–	–	–	–
UE 10 - Économie et management de la santé				2						
2CS530E0	530 - Organisation et enjeux contemporains du système de santé - II	Obl.	–	2	–	24	1	–	–	36,0
Total				30	175		131		191,5	

M : mutualisation dans la mention. Cap. : capacité par groupe. CM : cours magistral. TD : travaux dirigés. H. : nombre d'heures. Gr. : nombre de groupes. HÉTD : heures équivalent travaux dirigés.

V. Modalités de contrôle des connaissances

1. La validation de la première année de licence Économie-Gestion

Nous vous invitons à lire en détail le [Document officiel de cadrage de l'UPEC « Modalités de contrôle des connaissances et des aptitudes en Licence »](#)

Règle générale : À la 1^{re} session et à la 2^{de} session, la validation de l'année, d'un semestre, d'une UE et d'un ECUE (matière) se fait directement, avec une moyenne supérieure à 10, ou par compensation, dans la limite de la note seuil (7/20) pour les UE fondamentales

→ Validation directe :

À la 1^{re} session d'examen, la 1^{re} année est validée si la moyenne annuelle pondérée par les European Credits Transfer System (ECTS) est supérieure à 10 **

*** Cette validation est soumise à la limite de la note seuil (obtenir une moyenne d'au moins 7/20 aux UE fondamentales)*

Si l'année n'est pas validée (moyenne annuelle inférieure à 10), le 1^{er} ou le 2nd semestre est validé si la moyenne du semestre pondérée par les ECTS est supérieure à 10 **

*** Cette validation est soumise à la limite de la note seuil (obtenir une moyenne d'au moins 7/20 aux UE fondamentales)*

Dans les semestres non validés, une UE est validée si la moyenne de l'UE pondérée par les ECTS est supérieure à 10

Dans les UE non validées, un Enseignement Constitutif d'une Unité d'Enseignement (ECUE, c'est à dire une matière) est validé si la note obtenue à l'ECUE est supérieure à 10

→ Dispositif de compensation :

Si l'année est validée, les deux semestres sont validés, car ils se compensent **

Si l'étudiant.e a une moyenne annuelle (pondérée par les ECTS) supérieure à 10, il valide ses deux semestres, même si la moyenne d'un semestre est inférieure à 10. Par exemple, l'étudiant.e qui a 12,5 de moyenne au 1^{er} semestre et 9 au 2nd semestre valide son année (et donc ses deux semestres) grâce à la compensation

*** Cette validation est soumise à la limite de la note seuil (obtenir une moyenne d'au moins 7/20 aux UE fondamentales)*

Si un semestre est validé, toutes les UE du semestre sont validées, elle se compensent **

Si l'étudiant.e a une moyenne semestrielle (pondérée par les ECTS) supérieure à 10, il valide l'ensemble des UE du semestre, même si la moyenne d'une UE est inférieure à 10

*** Cette validation est soumise à la limite de la note seuil (obtenir une moyenne d'au moins 7/20 aux UE fondamentales)*

Si une UE est validée, tous les ECUE (matières) de l'UE sont validés, ils se compensent.

Si l'étudiant.e a une moyenne de l'UE (pondérée par les ECTS) supérieure à 10, il valide l'ensemble des ECUE de l'UE, même si la note d'un ECUE est inférieure à 10

→ Note seuil à 7/20 pour les UE fondamentales :

Certaines UE dites fondamentales sont concernées par la note seuil (obtenir une moyenne d'au moins 7/20 à l'UE pour valider l'UE)

Au S1, deux UE fondamentales : UE Économie et Gestion, UE Compétences analytiques (S1)

Au S2, trois UE fondamentales : UE Économie, UE Gestion, UE Compétences analytiques (S2)

Si un étudiant.e a une moyenne de 11 au 1^{er} semestre, il valide son 1^{er} semestre. Cependant, s'il obtient une moyenne de 6 à l'UE (fondamentale) *Économie et Gestion*, il ne valide pas cette UE par compensation et devra tenter de la valider lors de la 2^{de} session

→ Seconde session :

Tous les étudiant.es qui n'ont pas validé l'année peuvent passer la 2^{de} session (rattrapage) à la fin de l'année universitaire.

Dans cette 2^{de} session, seuls les ECUE non validés des UE non validées (nécessairement dans les semestres non validés) font l'objet d'un examen.

Cet examen reste "optionnel" : l'étudiant.e qui ne compose pas à la 2^{de} session conserve sa note de la 1^{re} session ; l'étudiant.e qui compose à la 2^{de} session obtient la meilleure des deux notes, soit celle de la 1^{re} session soit celle de la 2^{de} session.

Ensuite, les mêmes règles s'appliquent : validation soit de l'année, soit de l'un des deux semestres, soit d'aucun semestre, soit de quelques UE...

→ Redoublement

Au terme des deux sessions d'examens, l'étudiant.e qui n'a pas validé sa 1^{re} année doit redoubler son année. Cependant, les matières ou UE acquises le sont définitivement. Une matière à laquelle l'étudiant.e a obtenu la moyenne ne sera pas repassée l'année suivante, la note étant conservée. Cette règle reste valable même si l'étudiant.e désire améliorer sa note. Une matière acquise par compensation au sein d'une UE validée ne sera donc pas repassée.

Inversement, toutes les matières non acquises doivent obligatoirement être repassées. Un étudiant.e, même ayant obtenu 9,9 l'année précédente dans une matière donnée, devra la repasser, cette note de 9,9 étant alors effacée. S'il n'obtient que 7 l'année suivante, c'est cette nouvelle note qui sera prise en compte et non le 9,9 de l'année précédente.

→ Système dit Ajap (Ajourné.e mais autorisé à poursuivre)

L'étudiant.e ne peut poursuivre en 2^e année de licence que si la 1^{re} année est validée. Un système dit **Ajap (Ajourné mais autorisé à poursuivre)** permet à l'étudiant.e qui a validé un des deux semestres et qui a une moyenne supérieure à 9 dans le semestre non validé de poursuivre en 2^{de} année de licence.

Attention : la validation du statut d'Ajap est soumise à la limite de la note seuil (obtenir une moyenne d'au moins 7/20 aux UE fondamentales)

2. Les règles d'assiduité

Nous vous invitons à lire en détail les pages 4 et 5 du *Document officiel de cadrage de l'UPEC* « *Modalités de contrôle des connaissances et des aptitudes en Licence* »

Dans les cours magistraux, il n'y a pas de contrôle de présence. L'assiduité n'est cependant pas facultative, elle est au contraire fortement recommandée pour acquérir les connaissances nécessaires pour réussir au mieux les différents examens et contrôles.

Dans les groupes de TD et cours-TD, l'assiduité est obligatoire. **L'étudiant.e doit assister au minimum aux quatre cinquièmes des séances dans la matière au cours du même semestre.** À défaut, il sera noté *ABI absence injustifiée*. L'étudiant noté ABI apparaîtra défaillant à l'ECUE ou l'UE sur son relevé de notes. Toute défaillance à l'ECUE entraîne l'invalidation de l'UE concernée mais également du semestre correspondant.

En cas d'absence injustifiée à une évaluation dans le cadre du contrôle continu, l'étudiant se verra attribuer la note de 0/20 à l'épreuve concernée. En cas d'absence justifiée, il est laissé au jury la latitude d'apprécier la situation.

3. La validation de la Licence Accès Santé (LAS)

Pour les étudiant-e-s intéressé-e-s par les filières de santé, des informations précises sur les modalités de candidature, le contenu des enseignements, l'organisation de l'année et les conditions de validation seront communiquées par la Faculté de Santé. Les matières de l'Option Santé de première année, communes aux différentes L.AS disciplinaires, seront disponibles sur la plateforme Cristolink. Une réunion d'information est organisée en octobre pour l'ensemble des étudiant-e-s des L.AS disciplinaires. Enfin, la candidature pour les filières MMOPK implique une inscription spécifique, suivie d'un examen écrit pour l'Option Santé et d'un oral d'admission.

Toutes les informations actualisées sur les L.AS sont disponibles sur le site de l'UPEC :

<https://www.u-pec.fr/fr/formation/licences-acces-sante-las>.

VI. Environnement de recherche

La licence fait appel aux équipes d'enseignants-chercheurs du laboratoire ÉRUDITE. L'équipe de recherche ÉRUDITE (Équipe de Recherche sur l'Utilisation des Données Individuelles en lien avec la Théorie Économique) a pour objectifs de développer et de promouvoir la recherche en économie au sein du PRES Paris-Est. Elle est membre co-fondateur de la Fédération de recherche du CNRS (FR 2042), Théorie et Évaluation des Politiques Publiques (TEPP). Le laboratoire regroupe deux équipes internes sous la tutelle, l'une de l'université Paris-Est Créteil (UPEC) et l'autre de l'université Gustave Eiffel, ces deux universités étant chacune membre fondateur de Paris-Est Sup. Les doctorants dépendent de l'école doctorale Organisations Marchés, Institutions (OMI, ED 530).

Par ailleurs, l'économie de la santé et l'évaluation des politiques publiques de santé sont incluses dans l'Axe 1 « Santé et politiques sociales » de l'ÉRUDITE. Les travaux en économie de la santé s'inscrivent dans le premier axe et sont réalisés autour de plusieurs grandes thématiques avec une très forte spécialisation sur le lien entre santé et travail mais aussi des travaux autour du vieillissement et de l'offre de soins. Dans ce cadre, les travaux menés s'intéressent notamment à trois enjeux majeurs de santé publique : le handicap, le cancer et la santé mentale.



SES AXES DE RECHERCHE

L'équipe est ouverte à tout chercheur.se et enseignant.e-chercheur.se du PRES Paris-Est engagé.e dans une recherche inscrite dans l'un des trois axes :

Santé et politiques sociales



Santé, travail et vieillissement
Politique de santé
Population et environnement
Politiques sociales et inégalités

Ville durable et marché du travail



Ville et territoire
Ségrégation urbaine
Chômage
Politiques de l'emploi

Entreprises et mondialisation



Firmes : démographie, innovation et droit
Banque, finance
Développement et normes sociales
Commerce international, mobilité des facteurs et environnement

VII. Équipe académique et Plan de cours

Liste des enseignements de la première année de licence EMS

PREMIER SEMESTRE

Introduction à l'économie contemporaine

Responsables pédagogiques : Julie LOCHARD (julie.lochard@u-pec.fr), Jules Dupuy (jules.dupuy@u-pec.fr) et Ronan Kerneur (ronan.kerneur@u-pec.fr)

Modalités d'enseignement : 15 séances de 2 heures de cours magistral (30h) + 6H de POA en septembre

Modalités de contrôle des connaissances : 3 QCU (questionnaire à choix unique) au cours du semestre et contrôle

ECTS : 4

Objectif du cours : Cet enseignement cherche à concilier une introduction à l'information économique et sociale et une introduction à l'économie contemporaine en abordant un certain nombre de thèmes qui sont l'occasion d'apporter des connaissances précises mais aussi d'introduire des points de théories économiques, des méthodes quantitatives ou de compréhension sur les sources statistiques disponibles.

Les thèmes suivants seront traités :

1. Introduction : objets et méthodes de la science économique
2. Quels sont les coûts économiques des discriminations sur le marché du travail ?
3. Comment analyser le fonctionnement d'un secteur ? Le cas du marché de l'industrie musicale
4. L'inflation restera-t-elle élevée ?
5. La croissance économique nuit-elle à l'environnement ?
6. Comment mesurer et résorber la pauvreté et les inégalités ?

Introduction à la gestion

Parcours général

Responsable du cours : Zakia Hidouche (zakia.hidouche@u-pec.fr), bureau 232

Cours magistral : 36 heures

Contrôle des connaissances : 100% CC avec 4 QCUs

Objectifs du cours

Cet enseignement est une introduction aux sciences de gestion qui vise à :

- resituer historiquement la naissance de la gestion et de l'entreprise ;
- identifier les paramètres et les interrelations structurant la naissance et la vie d'une organisation
- comprendre le positionnement stratégique et l'environnement de l'entreprise
- connaître les principales fonctions de l'entreprise et comprendre comment chacune contribue à l'atteinte des objectifs de l'organisation ;
- sensibiliser les étudiants aux enjeux actuels et futurs des entreprises.

Plan du cours

Introduction à la gestion

Chapitre 1 : Histoire, définition et rôles des organisations

Chapitre 2 : L'entreprise et les parties prenantes : environnement, typologie et formes juridiques, acteurs et responsabilités

Chapitre 3 : L'organisation et ses multiples structures

Chapitre 4 : Le positionnement stratégique de l'entreprise

Chapitre 5 : La fonction marketing et la fonction commerciale

Chapitre 6 : Les fonctions production, logistique, qualité et R&D

Chapitre 7 : La fonction ressources humaines

Chapitre 8 : La fonction financière

Chapitre 9 : La fonction système d'information

Chapitre 10 : les enjeux actuels de l'organisation (ère numérique, RSE, VUCA...)

Conclusion

Bibliographie

L'entreprise en 20 leçons (2006), Pierre Conso et Farouk Hemici, Editions Dunod

Techniques de gestion (2016), Farouk Hemici et Mira Bounab, Editions Dunod

Introduction à la gestion

Parcours EMS et Data sciences

Responsable du cours : Timothée GOMOT (timothee.gomot@u-pec.fr)

Cours magistral : 36 heures

Contrôle des connaissances : 2 QCU (50%) et 1 épreuve finale écrite (50%) ou 100% QCU

Objectifs du cours

Cet enseignement est une introduction aux sciences de gestion qui vise à :

- resituer historiquement la naissance de la gestion et de l'entreprise ;
- identifier les paramètres et les interrelations structurant la naissance et la vie d'une organisation
- comprendre le positionnement stratégique et l'environnement de l'entreprise
- connaître les principales fonctions de l'entreprise et comprendre comment chacune contribue à l'atteinte des objectifs de l'organisation ;
- sensibiliser les étudiants aux enjeux actuels et futurs des entreprises.

Plan du cours

Introduction à la gestion

Chapitre 1 : Histoire, définition et rôles des organisations

Chapitre 2 : L'entreprise et les parties prenantes : environnement, typologie et formes juridiques, acteurs et responsabilités

Chapitre 3 : L'organisation et ses multiples structures

Chapitre 4 : Le positionnement stratégique de l'entreprise

Chapitre 5 : La fonction marketing et la fonction commerciale

Chapitre 6 : Les fonctions production, logistique, qualité et R&D

Chapitre 7 : La fonction ressources humaines

Chapitre 8 : La fonction financière

Chapitre 9 : La fonction système d'information

Chapitre 10 : les enjeux actuels de l'organisation (ère numérique, RSE, VUCA...)

Conclusion

Bibliographie

L'entreprise en 20 leçons (2006), Pierre Conso et Farouk Hemici, Editions Dunod

Techniques de gestion (2016), Farouk Hemici et Mira Bounab, Editions Dunod

Mathématiques – I

Responsable pédagogique : Arnaud Le Ny (arnaud.le-ny@u-pec.fr)

ECTS = 4 (et 3 ECTS au S2), 12 heures de cours magistral et 36 heures de Cours/TD au premier semestre, pas de cours magistral au second semestre mais 36 heures de Cours/TD

Contrôle des connaissances : QCU (30 %) et Contrôle continu en Cours/TD (70 %).

Description

Le cours de mathématiques de L1 porte essentiellement sur l'Analyse, c'est-à-dire sur l'étude des relations fonctionnelles entre des variables. Il est attendu des étudiant.es un bon niveau de terminale ES.

Le cours reprend à partir des fondements (limites, continuité, calcul différentiel, calcul intégral...) et permet aux étudiants qui sont « fâchés » avec les mathématiques de repartir sur de bonnes bases.

Les mathématiques sont indispensables pour l'économie car l'économie est une science et ses théories doivent donc pouvoir être soumises à l'épreuve des faits (il faut donc des modèles conceptuels produisant des résultats testables empiriquement). L'effort d'abstraction que demandent les mathématiques sont aussi indispensables à la réflexion économique et à la future résolution de problèmes dans le domaine concret de l'entreprise.

Le cours insiste sur les outils (définitions, théorèmes, graphiques...) et leurs interprétations économiques.

Le cours est en lien étroit avec la microéconomie mais ne doit pas être confondu avec elle. En effet, ce que nous étudions dans ce cours, ce sont les fondements mathématiques des résultats microéconomiques. C'est ainsi par exemple qu'il nous appartient de comprendre que le Taux marginal de substitution (concept économique) provient du théorème des fonctions implicites ou encore que l'Utilité marginale d'un bien (concept économique) est une dérivée partielle d'ordre un.

Nous rappelons enfin que le cours ne constitue que la base à partir de laquelle un travail rigoureux doit être effectué (en particulier en matière de préparation des fiches de TD).

Discovering Economics and Business English – I

Responsable pédagogique : Anne-Laure Brussier (anne-laure.brussier@u-pec.fr) Bureau 220

ECTS = 3, 24 heures de TD au premier semestre et 24 heures au second semestre.

Contrôle des connaissances : 50 % écrit : QCU + Interrogations ponctuelles de vocabulaire, grammaire et compréhension écrite + deux DST (1h chacun) = compréhension écrite, expression écrite et grammaire et 50 % oral : Présentation d'articles de presse sur des sujets économiques, résumés des présentations, jeux de rôle, participation à la dynamique de groupe, travail à la maison

Prérequis : Niveau B1 – Utilisateur indépendant seuil (lycée) du Cadre européen commun de référence pour les langues.

Objectif du cours : À partir de documents à thématiques économiques et de gestion :

1. Initier un travail sur les quatre compétences en maîtrise d'une langue (1. Compréhension écrite, 2. Compréhension orale sur des enregistrements, 1. Expression écrite sous forme de mini-dissertations, 4. Expression orale sous forme de présentations d'articles et de participation en cours) ;
2. Inculquer le vocabulaire économique de base ;
3. Consolider les bases en grammaire.

Matériel : À se procurer dès la deuxième semaine de cours, Market Leader Intermediate (3rd Edition) disponible à la bibliothèque.

Méthodologie universitaire et outils informatiques

Responsable de l'enseignement : Ronan Kerneur (ronan.kerneur.ext@upec.fr) et adjointe Zakia Hidouche (zakia.hidouche@u-pec.fr)

Modalités d'enseignement : 12 séances de 2 heures de TD

Modalités de contrôle des connaissances : Contrôle continu

ECTS : 3

Objectif du cours : Ce cours est l'occasion de développer les compétences académiques des étudiant.es qui leur serviront pour réaliser efficacement l'ensemble de leurs devoirs dans les différentes disciplines de la licence. Il s'agit d'être capable de sélectionner l'information pertinente, proposer un raisonnement problématisé et restituer leur travail à l'écrit comme à l'oral avec les normes universitaires en vigueur.

Ces compétences académiques sont indissociables de savoir-faire et des pratiques numériques : la recherche d'information (données, articles de presse ou de recherche, ouvrages...), la rédaction, le travail collaboratif en ligne...

Le cours est organisé autour de 12 séances dont une séance est réalisée par le personnel de la bibliothèque de la FSEG. L'ensemble du cours s'appuie sur un projet réalisé par les étudiant.es tout au long du semestre et qui sera son fil conducteur. Ce projet consiste en la réalisation d'une note problématisée d'actualité économique.

Plan du cours : Consolider sa culture économique en référence à l'actualité

- 1) Sélectionner de l'information pertinente
- 2) Construire un raisonnement problématisé
- 3) Interpréter des résultats statistiques
- 4) Défendre un projet à l'oral seul et en groupe
- 5) Sécuriser son environnement numérique

<p style="text-align: center;">Histoire économique Parcours IEM, BF, DS et EMS</p>

Responsable pédagogique : Patrick Domingues (Patrick.Domingues@u-pec.fr),

ECTS = 2, 30 heures de Cours.

Contrôle des connaissances : Examen final.

Prérequis : Être admis dans un parcours pédagogique en L1.

Objectif du cours : Comprendre les phénomènes économiques demande une maîtrise suffisante des données historiques ; ce cours a donc pour objectif de retracer la genèse du système économique actuel.

Organisation et contenu de la matière : Chaque chapitre présente les points de rupture de l'histoire économique, en associant contexte historique et évolution de la pensée économique.

Introduction au droit et à l'étude de cas juridiques

Responsable pédagogique : Florence Nakache, Avocate à la Cour.

ECTS = 2, 24 heures de cours magistral.

Contrôle des connaissances : QCU (60 %) et Contrôle continu (40 %) ou bien 100% QCU

Prérequis : Aucun

Objectif du cours : Donner une première approche de la démarche juridique, domaine utile aux économistes comme aux futurs gestionnaires, à partir de l'étude de cas pratiques.

Espagnol

Responsable pédagogique : Lisandro Jurquiza.

ECTS = 2 ; 24 heures de TD

Contrôle des connaissances : Contrôle continu en TD (un exposé oral et une interrogation écrite).

Prérequis : Pour Espagnol – I, niveau d'espagnol de Terminale ; ce cours ne s'adresse donc pas aux débutants.

1. Objectif du cours :

- Améliorer le niveau de langue des étudiants ;
- Approfondir les connaissances générales liées au monde hispanique (Espagne et Amérique Latine, Hispaniques aux USA...);
- Développer un savoir (linguistique et thématique) plus spécialisé au niveau économique ;
- Favoriser une approche qui développe l'autonomie de l'étudiant, un esprit critique.

2. Langue :

Grammaire : Révision des bases grammaticales. Exercices.

Compréhension écrite : Travail sur des articles de presse évoquant le monde contemporain, l'actualité, de manière à améliorer la connaissance d'un lexique de base. De manière progressive, familiarisation avec des documents plus spécialisés permettant l'acquisition d'une langue employée dans le milieu économique. Lexique lié au fonctionnement de l'entreprise, du commerce, des échanges...

Compréhension orale : Permettre l'écoute de documents 'audio' divers pour améliorer la compréhension de l'espagnol parlé (accents et lexiques différents). (Cassettes d'entretiens, reportages télévisuels ou documentaires courts...)

Expression orale : Débat, entraînement à la conversation. Préparation de certains documents par groupes de 2 ou plus pour inciter chacun à la prise de parole. Présentation rapide (5 à 10mn) en début de cours d'un article d'actualité trouvé par l'étudiant lui-même dans la presse hispanophone (presse digitale des principaux quotidiens hispano-phones, facile d'accès, adresses internet).

Expression écrite : Travaux écrits personnels. Exercice de synthèse ou commentaire ou exercices de traduction de phrases (thème grammatical) dans une langue spécialisée.

3. Connaissances :

Connaissances générales sur le monde hispanique du Xxe siècle : culture générale intégrant des dimensions géographiques, historiques, politiques sur l'Espagne et les pays d'Amérique latine.

Connaissances économiques générales : conjoncture, globalisation, problèmes commerciaux européens et mondiaux, situation propre à chacun des pays du monde hispanique, etc.

Connaissance de l'entreprise : Exemples d'entreprises du monde hispanique. Approche d'une culture d'entreprise. Étude de la publicité en usage dans le monde hispanique.

4. Bibliographie :

Larrea José, Torres Oscar, *Espacios*, Hachette Éducation, 2004

Chapron Jean, Gerboin Pierre, *Dictionnaire de l'espagnol économique et financier*, Presses Pocket.

Prost Gisèle, *Vocabulaire de l'espagnol moderne*, Presses Pocket.

Introduction à la sociologie

Responsable de l'enseignement : Ronan Kerneur (ronan.kerneur@u-pec.fr)

Modalités d'enseignement : 12 séances de 2 heures de cours magistral (24h)

Modalités de contrôle des connaissances : 4 QCU (questionnaire à choix unique de 25 questions)

ECTS : 2

Prérequis : Aucun sauf un esprit curieux et critique

Objectifs du cours : Comprendre la démarche sociologique et savoir l'appliquer aux grands enjeux contemporains. Le cours s'organise autour d'une première partie sur l'avènement de la sociologie (ses fondateurs, sa démarche et ses courants) et une seconde partie sur des thématiques structurantes et objets d'études contemporains (la socialisation, la structure sociale, la déviance, le genre)

Plan du cours :

Partie 1 : La démarche sociologique

Chapitre 1 : Les prémisses de la sociologie

Chapitre 2 : La fondation de la sociologie

I) La sociologie du fait social d'Émile Durkheim

II) La sociologie de l'action sociale de Max Weber

III) La sociologie empirique de l'École de Chicago

Chapitre 3 : La sociologie, une analyse scientifique du social

I) Des méthodes quantitatives et qualitatives

II) Clivages structurants de la sociologie contemporaine

Partie 2 : Thématiques sociologiques transversales

Chapitre 4 : Inégalités et structure sociale

Chapitre 5 : Déviance et identités de genre

Bibliographie indicative :

- Philippe Riutort, *Précis de sociologie*, Presses Universitaires de France, 2014 (3^e édition)
- Gilles Ferréol et Jean-Pierre Noreck, *Introduction à la sociologie*, Armand Colin, 2010 (8^e éd.)
- Michel Lallement, *Histoire des idées sociologiques. Tome 1 : Des origines à Weber*, Armand Colin, 2006 (3^e éd.)
- Jean-Michel Berthelot, *La construction de la sociologie*, Presses Universitaires de France, 2005
- Raymond Boudon, Philippe Besnard, Mohamed Cherkaoui et Bernard Lécuyer, *Dictionnaire de sociologie*, Larousse, 2023
- Olivier Galland et Yannick Lemel, *Sociologie des inégalités*, Armand Colin, 2018
- Howard S. Becker, *Outsiders – Études de sociologie de la déviance*, Éditions Métailié, 1985
- Laure Bereni, Sébastien Chauvin, Alexandre Jaunait et Anne Revillard, *Introduction aux études sur le genre*, De Boeck, 2012 (2^e éd.)

Démographie

Responsables de cours : Clémence Bussière (clemence.bussiere@u-pec.fr) et Thomas Barnay (barnay@u-pec.fr)

Organisation des cours : 24 heures de cours magistral

ECTS = 3

Contrôle des connaissances : 3 QCUs au long du semestre (= 60% note finale) et 1 Contrôle Terminal (à la dernière séance, en janvier) (= 40% note finale)

Descriptif du cours et objectifs pédagogiques

Ce cours propose une introduction aux concepts, méthodes et données de la démographie appliqués à l'analyse économique. Les étudiant·e·s seront initié·e·s aux indicateurs de base (fécondité, mortalité, migrations, vieillissement) et à leur interprétation. L'accent est mis sur les dynamiques démographiques en France et internationales et leurs implications pour l'économie et la société (marché du travail, systèmes de retraite, dépenses de santé, politiques publiques). Le cours constitue une première approche, adaptée à un public de Licence 1, sans prérequis techniques approfondis.

La Section 1 présentera diverses notions fondamentales en démographie en définissant ses contours de manière stricte et plus large. Elle retracera également l'histoire de cette discipline et exposera les principales sources de données, les ressources documentaires, ainsi que les concepts et les outils permettant d'analyser les mécanismes qui façonnent la composition et l'évolution d'une population. La Section 2 abordera des thèmes d'actualité et les bouleversements démographiques majeurs, tels que la morphologie des populations, la vie en couple et la procréation, la mortalité et le vieillissement, les migrations, etc.

Prérequis : Aucun, ce cours est une introduction à la démographie

Plan du cours

Le programme ci-dessous est donnée à titre indicatif. Il pourra évoluer et être modifié.

Section 1 –

- I. Propos introductifs
- II. Définir la démographie : Qu'est-ce que la démographie ? Quels sont les enjeux, les implications ?
- III. Histoire de la démographie
- IV. Les sources de données, les ressources documentaires
- V. Lexiques, concepts et principaux outils

Section 2 –

- VI. Processus démographiques, morphologie des populations
- VII. Les dynamiques familiales
- VIII. Le risque de décès, le vieillissement
- IX. La mobilité des populations

Bibliographie indicative

Manuels

- + Clément, Céline, and Carole Brugeilles. *Introduction À La Démographie*. Malakoff (Hauts-de-Seine): Armand Colin, 2020. Print. Cursus Sociologie.
- + Rollet, C. (2015). *Introduction à la démographie*. Armand Colin.
- + Chesnais, J. C. (2010). *La démographie : « Que sais-je ? » n° 2546*. Presses universitaires de France.
- + Pison, G. (2015). *Tous les pays du monde (2015)* (No. 525). Institut National d'Études Démographiques (INED).
- + Meslé, F., Toulemon, L., & Véron, J. (2011). *Dictionnaire de démographie et des sciences de la population*. Armand Colin.
- + Dupâquier, J. (1977). Histoire et démographie. *Population* (french edition), 299-321.

Sites internet

- + INED: <https://www.ined.fr/fr/>
- + INSEE: <https://www.insee.fr/fr/accueil>
- + OCDE : <http://www.oecd.org/fr/>
- + BANQUE MONDIALE <http://www.worldbank.org/en/research>
- + EUROSTAT : <http://ec.europa.eu/eurostat/fr/home>
- + ONU DAES division de la population : <http://www.un.org/en/development/desa/population/>
- + OMS : <http://www.who.int/fr/>
- + FMI : <http://www.imf.org/external/french/>
- + DREES : <http://drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/>
- + IRDES, US census bureau, UNESCO, etc.

Organisation et enjeux contemporains du système de santé I

Parcours EMS - LAS

Enseignant responsable : Clémence Bussière, clemence.bussiere@u-pec.fr

Volume horaire : 24h CM

Nombre d'ECTS : 2

Mode d'évaluation des étudiant.es (modalité de contrôle des connaissances) : Un contrôle continu écrit (60% de la note finale) et un exposé oral (40% de la note finale)

Langue d'enseignement : Français

Présentation de l'enseignante : Clémence Bussière est Maître de conférences en sciences économiques, responsable du parcours économie et management de la santé de la licence 1 économie-gestion.

Objectif général et compétences visées :

L'objectif est de fournir des éléments de cadrage permettant aux étudiants de comprendre le fonctionnement du système de santé français en présentant à la fois son évolution historique et ses enjeux contemporains.

Les acquis visés sont les suivants :

- En termes de **connaissances** :
 - Connaître les éléments constitutifs d'un système de santé et de sa dynamique.
 - Connaître les particularités du système de santé français.
- En termes d'**aptitudes** :
 - Savoir situer une donnée ou un fait relatif au système de santé parmi d'autres.
 - Savoir interpréter des tableaux, graphiques afin d'en retirer les informations essentielles.
 - Savoir effectuer une recherche documentaire et s'exercer à la synthèse de documents
 - Savoir présenter à l'oral un travail collectif de synthèse de rapport
- En termes de **compétences** :
 - Être capable de mettre en relation plusieurs données afin de les mettre en perspective.
 - Capacité à synthétiser de l'information, à l'interpréter pour lui donner du sens

Plan de cours détaillé :

Séance 1 : Les différentes dimensions d'un système de santé ; les réformes et les systèmes de soins (3h)
Céleste Fournier

Cette séance présentera l'articulation entre les besoins de santé, le système de protection sociale et l'organisation du système de santé dans une optique de mise en perspective historique et de comparaison internationale. Les principales réformes structurant le système de santé français seront présentées.

Séance 2 : Le paysage institutionnel du système de santé (3h) – Céleste Fournier

Cette séance présentera un panorama des institutions qui gouvernent le système de santé, des différents types d'établissements de santé et des acteurs qui contribuent à leur fonctionnement en insistant notamment sur les aspects démographiques.

Séance 3 : L'analyse économique des biens soin et santé et le concept de marché des soins (3h) – Clémence Bussière

Cette séance sera l'occasion de présenter l'un des principaux modes d'organisation des échanges entre les acteurs : le marché vu comme lieu de l'interaction entre l'offre et la demande d'un bien. Une attention particulière sera donc portée à l'analyse de l'offre et de la demande d'un bien et de leurs déterminants respectifs. Seront abordées également les conditions garantissant un niveau élevé de concurrence sur un marché et son corollaire, les défaillances possibles du marché. Ces concepts seront alors mobilisés pour analyser les biens soin et santé et les caractéristiques du marché des soins.

Séance 4 : La méthodologie pour le travail de synthèse d'un rapport institutionnel portant sur une dimension du système de santé (en vue de la restitution orale par groupe – travail collaboratif) (2h) – Thomas Barnay

Séance 5 : La couverture du risque maladie (3h) – Clémence Bussière

Cette séance présentera les grands principes de l'assurance comme mécanisme de couverture des risques et la manière dont le risque santé est pris en charge en se focalisant principalement sur le cas français qui articule assurance-maladie obligatoire et assurance maladie complémentaire.

Séance 6 : Les dépenses de santé et leur financement (3h) – Clémence Bussière

Cette séance présentera l'étude des dépenses de santé et leur financement ainsi que leur évolution au cours du temps en se basant sur les deux principaux indicateurs macro-économiques - la consommation de soins et de biens médicaux (CSBM) et la dépense courante de santé (DCS).

Séance 7 : Restitutions orales par groupe (travail de synthèse collaboratif) (4h) – Thomas Barnay

Séance 8 : Fin de chapitre de cours/révisions (1h) + Contrôle continu (2h) – Clémence Bussière

Bibliographie

BARNAY, T. et ROCHAIX, L. (2008), "Les soins de santé, un marché "pas comme les autres"", Notice 12 in " La Protection Sociale en France", 5è édition, sous la Direction de M. de Montalembert, Les Notices de la DF, La Documentation Française, pp.113-122.

BRAS, P-L., DE POUVOURVILLE, G. et TABUTEAU, D. (2009), *Traité d'économie et de gestion de la santé*, Paris : Presses de Sciences Po « Hors collection », 562p.

FARGEON, V. (2009), *Introduction à l'économie de la santé*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 112p.

GEOFFARD, P.Y. (2005), « Economie de la santé : comment analyser le fonctionnement des systèmes de santé ? » dans La microéconomie en pratique. Cahiers Français n° 327, Paris : La Documentation française, p. 33-39.

LE PEN, C. (2010). *Assurance maladie : le modèle de 45 est-il mort ?*. Le Débat, 161(4), 116-128.

Statistiques et outils informatiques I

Responsable pédagogique : Sandrine Juin (sandrine.juin@u-pec.fr), bureau 226.

ECTS = 3, 20 heures de cours-TD et 5 heures de TD.

Contrôle des connaissances : QCU (20 %) et Contrôle continu (80 %).

Modalités d'enseignement : cours suivi d'exercices d'application au tableau + 2 séances sous le logiciel Excel.

Objectif général et compétences attendues :

Ce cours a pour objectif général de permettre aux étudiant.es de devenir des utilisateur.rices éclairé.es de la statistique. Le premier chapitre définit les concepts qui seront mobilisés tout au long de l'année (en Statistiques I et II) et précise dans quelle mesure le cours de statistiques de première année de Licence s'inscrit dans une démarche statistique plus large et s'articule avec les autres cours de L2 et de L3. Les chapitres 2 et 3 proposent des rappels mathématiques qui seront nécessaires pour la compréhension des formules de statistiques et présentent les notions de taux de croissance et d'indices, très utilisés en économie. Les chapitres 4, 5 et 6 portent sur la statistiques descriptive univariée qui a pour objet la description et la synthèse d'informations variable par variable à l'aide de tableaux, de graphiques et d'indicateurs numériques.

A l'issue de ce cours, les compétences attendues sont les suivantes :

- Savoir calculer des taux de croissance et des indices de manière appropriée pour répondre à un problème donné ;
- Savoir lire un tableau statistique ou une représentation graphique ;
- Comprendre les intuitions des formules vues en cours ;
- Savoir calculer les principaux indicateurs de statistique descriptive univariée ;
- Savoir interpréter les résultats en portant un regard critique sur les chiffres obtenus ;
- Savoir réaliser sous le logiciel Excel des représentations graphiques et des calculs d'indicateurs statistiques simples

Référence bibliographique :

Hurlin, C. (2022) *Statistique et probabilités en économie-gestion*. 2^e édition. Malakoff : Dunod.

Cet ouvrage est disponible à la bibliothèque de la FSEG et gratuitement en ligne à partir de Athena Upec.

Plan de cours :

Chap. 1 – Introduction

1.1. Qu'est-ce que la statistique ? Définitions et exemple introductif.

1.2. Définitions

Population, individus, échantillon

Variables quantitatives et qualitatives, modalités

1.3. La démarche statistique : recueil des données, statistique exploratoire, inférence et modélisation

1.4. La statistique publique en France et en Europe

Chap. 2 – Rappels mathématiques

- 2.1. Opérateurs de somme et de produit et calculs sur les exposants
- 2.2. Pourcentages et taux de croissance

Chap. 3 – Indices

- 3.1. Introduction
- 3.2. Indices élémentaires
- 3.3. Indices synthétiques
 - Indices de valeur, des prix et de volume
 - Indices de Laspeyres, Paasche et Fisher

Chap. 4 – Tableaux statistiques et graphiques

- 4.1. Définition des concepts et tableaux statistiques
 - Effectif, fréquence, classe, effectifs et fréquences cumulés
- 4.2. Graphiques

Chap. 5 – Caractéristiques de position

- 5.1. Mode
- 5.2. Médiane et quantile
- 5.3. Moyennes

Chap. 6 – Caractéristiques de dispersion

- 6.1. Écarts simples
 - Étendue
 - Intervalles et rapports interquantiles
 - Écart absolu moyen
- 6.2. Variance et écart-type
- 6.3. Décomposition de la variance

SECOND SEMESTRE

Microéconomie II

Responsable pédagogique : Ferhat Mihoubi (Ferhat.Mihoubi@u-pec.fr), bureau .

ECTS = 4, 48 heures de Cours/TD.

Contrôle des connaissances : QCU (20 %) et contrôle continu en Cours/TD (80 %).

Le plan de cours sera précisé à la première séance par vos professeurs

Introduction à la Macroéconomie

M. Yann VIDEAU
Professeur des universités en sciences économiques



E-mail : yann.videau@u-pec.fr

Bureau : 206

Organisation des enseignements : 48 h de Cours – Travaux Dirigés

Contrôle des connaissances : 100 % contrôle continu (CC) avec 2 QCM représentant chacun 10% de la note + 2 évaluations écrites (CC1 représentant 30% de la note et CC2 commun représentant 50% de la note).

ECTS = 4

Pré-requis : aucun

Langue : Français

Objectifs du cours :

- **Présenter l'évolution des centres d'intérêt de la macroéconomie** au cours du temps et l'évolution des approches analytiques proposées par cette discipline ;
- **Etudier la question de l'emploi et du chômage** en lien avec le fonctionnement du marché du travail ;
- **Présenter les outils de base de cette discipline, notamment la comptabilité nationale et le modèle de synthèse IS-LM**, qui fourniront aux étudiants un cadre de compréhension des politiques économiques ;
- **Analyser**, à partir de ces outils, **l'impact des politiques économiques conjoncturelles sur l'économie réelle** (marché des biens et services) **et monétaire** (marché de la monnaie et des titres).

Plan de cours

1. Qu'est-ce que la macroéconomie ?
 - 1.1. Définir la macroéconomie
 - 1.2. La macroéconomie : entre libéralisme et interventionnisme
 - 1.3. Les grandeurs qui intéressent les macroéconomistes
 - 1.4. Exemple d'application
 - 1.5. Analyse macroéconomique de la crise des *subprimes*
2. Le cadre conceptuel de la macroéconomie
 - 2.1. La comptabilité nationale
 - 2.2. Les trois approches du calcul du PIB
 - 2.3. Les limites du PIB comme indicateur de richesse et de bien-être d'une nation
 - 2.4. La balance des paiements
3. Le marché du travail (emploi et chômage)
 - 3.1. Emploi, chômage, inactivité : définitions
 - 3.2. Chômage et croissance : la loi d'Okun
 - 3.3. L'analyse classique du marché du travail
 - 3.4. Recherche d'emploi et chômage volontaire
 - 3.5. Rigidités et déséquilibre sur le marché du travail
 - 3.6. L'approche Keynésienne du chômage

4. Le marché des biens (consommation, investissement, dépenses publiques)
 - 4.1. Consommation, investissement, dépenses publiques
 - 4.2. Consommation et revenu : le multiplicateur keynésien
 - 4.3. L'investissement et la courbe IS
 - 4.4. Critique de la fonction de consommation
 - 4.5. Les choix intertemporels

5. Le marché de la monnaie (offre et demande de monnaie, taux d'intérêt)
 - 5.1. La relation entre monnaie, prix et production
 - 5.2. La fonction de demande de monnaie
 - 5.3. La courbe LM
 - 5.4. Le modèle IS-LM

Bibliographie indicative

- G. Duchêne, P. Lenain et A. Steinherr, Macroéconomie, Pearson, 2009.
- N. Mankiw, Macroéconomie (5^{ème} édition), De Boeck, 2010.
- J. Stiglitz, C. Walsh et J.D. Lafay, Principes d'économie moderne (3^{ème} édition), De Boeck, 2007.
- O. Blanchard et D. Cohen, Macroéconomie (4^{ème} édition), Pearson, 2007.
- JP. Piriou, La comptabilité nationale, 14^{ème} édition, Collection Repères, 2006.

Organisation et enjeux contemporains du système de santé II

Parcours EMS uniquement

Enseignant responsable : Yann Videau, yann.videau@u-pec.fr

Volume horaire : 24h CM

Nombre d'ECTS : 2

Mode d'évaluation des étudiants (modalité de contrôle des connaissances) : Un contrôle continu écrit (60% de la note finale) et un exposé oral (40% de la note finale).

Langue d'enseignement : Français

Présentation de l'enseignant : Yann Videau est Professeur des universités en Sciences économiques

Objectif général et compétences visées :

L'objectif est de fournir des éléments de cadrage permettant aux étudiants de comprendre le fonctionnement du système de santé français en présentant à la fois son évolution historique et ses enjeux contemporains. Les acquis visés sont les suivants :

- En termes de **connaissances** :
 - Connaître les éléments constitutifs d'un système de santé et de sa dynamique.
 - Connaître les particularités du système de santé français.
- En termes d'**aptitudes** :
 - Savoir situer une donnée ou un fait relatif au système de santé parmi d'autres.
 - Savoir interpréter des tableaux, graphiques afin d'en retirer les informations essentielles.
 - Savoir effectuer une recherche documentaire et s'exercer à la synthèse de documents
 - Savoir présenter à l'oral un travail collectif de synthèse de rapport
- En termes de **compétences** :
 - Être capable de mettre en relation plusieurs données afin de les mettre en perspective.
 - Capacité à synthétiser de l'information, à l'interpréter pour lui donner du sens

Plan de cours détaillé :

Séance 1 : L'innovation en santé (3h) – Céleste Fournier

Cette séance présentera les différents types d'innovation dans le secteur de la santé (médicale, technologique, organisationnelle, ...), leurs enjeux (santé publique, place du patient, financement, ...), ainsi que les processus de l'innovation (mise sur le marché, protection de la propriété industrielle et accès aux soins, processus organisationnel, ...). Un exemple sera traité dans le cas des dispositifs médicaux.

Séance 2 : La place du patient (3h) – Marie-Laure Mourre

Cette séance insistera sur les évolutions concernant la place et le rôle du patient au sein du système de santé, ainsi que les différentes dynamiques qui remodèlent les systèmes de santé (représentation des usagers, expertise profane, personnalisation, marchandisation, empowerment,...)

Séance 3 : Les soins primaires 1/2 (3h) – Yann Videau

Cette séance présentera la pluralité des acteurs qui interviennent en matière de soins primaires ainsi que la manière dont ils interagissent. Les enjeux autour de la démographie des professionnels de ville seront également abordés.

Séance 4 : Présentations orales par groupe d'une innovation majeure en santé actuelle ou à venir – Céleste Fournier

Séance 5 : Les soins primaires 2/2 (3h) – Yann Videau

Cette séance présentera la pluralité des acteurs qui interviennent en matière de soins primaires ainsi que la manière dont ils interagissent. Les enjeux autour de la démographie des professionnels de ville seront également abordés.

Séance 6 : Les inégalités de santé : entre préventif et curatif (3h) – Yann Videau

Cette séance présentera un panorama des inégalités de santé en France à la fois en termes d'accès aux soins mais également en matière de comportements préventifs. Ce sera l'occasion également de présenter les principaux enjeux en France en matière de prévention.

Séance 7 : L'industrie pharmaceutique et le médicament 1/2 (3h) – Yann Videau

Cette séance présentera les grands traits de la politique du médicament et dispositifs médicaux en France (autorisation de mise sur le marché, distribution,...) et la place de l'industrie pharmaceutique dans l'économie française.

Séance 8 : L'industrie pharmaceutique et le médicament 2/2 (3h) – Yann Videau

Cette séance présentera les grands traits de la politique du médicament et dispositifs médicaux en France (autorisation de mise sur le marché, distribution, ...) et la place de l'industrie pharmaceutique dans l'économie française.

+ Contrôle continu d'une durée de 2 heures.

Bibliographie

BARNAY, T. (dir.), SAMSON, A-L. (dir.), VENTELOU, B. (dir.) (2021), Le système de santé français aujourd'hui: enjeux et défis, Ouvrage collectif du Collège des économistes de la santé, Editions ESKA, 367 p.

BRAS, P-L., DE POUVOURVILLE, G. et TABUTEAU, D. (2009), *Traité d'économie et de gestion de la santé*, Paris : Presses de Sciences Po « Hors collection », 562p.

FARGEON, V. (2009), *Introduction à l'économie de la santé*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 112p.

GEOFFARD, P.Y. (2005), « *Economie de la santé : comment analyser le fonctionnement des systèmes de santé ?* » dans La microéconomie en pratique. Cahiers Français n° 327, Paris : La Documentation française, p. 33-39.

LEEM (2022), « Bilan économique des Entreprises du Médicament – édition 2021 », 124 p.

https://www.leem.org/sites/default/files/2023-01/BilanEco2022_0.pdf

BERGERON, H., MOYAL, A. (2018), « Quel avenir pour l'organisation des soins primaires en France ? », Synthèse du séminaire coorganisé par la Chaire Santé, FFMPs, CSO & LIEPP, SciencesPo Chaire Santé.

<https://www.sciencespo.fr/chaire-sante/sites/sciencespo.fr.chaire-sante/files/Ebook-seminaire-Soinsprimaires-2019.pdf>

Droit des contrats

Enseignantes : Mme Marie LEROY (marie-pierre.leroy@u-pec.fr) et Mme Zakia HIDOUCHE (zakia.hidouche@u-pec.fr)

Evaluation des étudiants : Contrôle continu : 100% QCU

ECTS : 2

Objectif général : L'objectif principal de ce cours est d'initier les étudiants au fondamentaux du droit des obligations.

Compétences visées :

- Maîtriser les savoirs en vue de les utiliser dans des situations pratiques
 - Consolider voire acquérir les méthodes pour analyser juridiquement une situation pratique
- Et la qualifier, cerner les règles de droit applicables et les solutions à apporter
- Consolider la capacité à comprendre et présenter les termes d'une jurisprudence ou de tout texte de nature juridique

Plan du cours

Chapitre 1 : Principes généraux du droit des contrats

Chapitre 2 : La forme du contrat

Chapitre 3 : De la période précontractuelle à la conclusion du contrat

Chapitre 4 : Les conditions de validité du contrat

Chapitre 5 : Les sanctions de la malformation du contrat

Chapitre 6 : Les effets du contrat

Chapitre 7 : La durée du contrat et l'inexécution contractuelle

Chapitre 8 : Introduction aux responsabilités civiles contractuelle et extracontractuelle

Bibliographie

Ouvrages de l'UE 1 du DCG et du DSCG – Droit fiscal aux éditions Dunod et Foucher

Ouvrages de droit des contrats niveau licence, diverses éditions

Bénabent, Droit des obligations, LGDJ

Méthodologie de l'expression écrite

Responsable de l'enseignement : Ronan Kerneur (ronan.kerneur.ext@upec.fr) et adjointe Zakia Hidouche (zakia.hidouche@u-pec.fr)

Modalités d'enseignement : 6 séances de 2 heures de TD

Modalités de contrôle des connaissances : Contrôle continu

ECTS : 3

Objectif du cours : Ce cours de méthodologie se centre sur l'amélioration des compétences rédactionnelles des étudiant.es. Chacune des séances permettra de travailler sur une forme de rédaction qui leur sera utile dans leur cursus universitaire (synthèse, commentaire, note critique). En parallèle du cours, les étudiant.es perfectionneront également leur niveau en orthographe grâce à la plate-forme Ecri+ et des services en ligne de formation.

Plan du cours :

- 1) Synthétiser l'information économique et sociale en gardant toute la pertinence scientifique
- 2) Commenter Analyser Déduire Argumenter solidement
- 3) Compétences linguistiques rédactionnelles (Voltaire et initiation Ecri+)

Comptabilité Générale

Responsable pédagogique : Benaouda Benguellaz (Benaouda.Benguellaz@u-pec.fr)

ECTS = 4, 24 heures de cours magistral et 15 heures de TD.

Contrôle des connaissances : QCU (40 %) et Contrôle continu en TD (60 %).

Prérequis : aucun.

Objectif du cours :

- acquérir les bases de la comptabilité générale (histoire de la comptabilité, traitement en partie double, plan comptable général, droit comptable, ...)
- savoir comptabiliser les opérations courantes et les opérations d'inventaire
- établir un bilan et un compte de résultat.

Introduction

1. L'information comptable et les mécanismes comptables de base
2. Les opérations courantes : (a) Les factures ; (b) les charges de personnel ; (c) les règlements et la TVA
3. Le cycle investissement financement : (a) les immobilisations ; (b) les financements
4. Les opérations de fin d'exercice : (a) l'amortissement des immobilisations ; (b) les provisions et les dépréciations ; (c) les régularisations de charges et produits ; (d) les variations de stocks

Histoire des faits économiques contemporains

Responsable de l'enseignement : Ronan Kerneur (ronan.kerneur@u-pec.fr)

Modalités d'enseignement : 12 séances de 2 heures de cours magistral (24h)

Modalités de contrôle des connaissances : 4 QCU (questionnaire à choix unique de 25 questions)

ECTS : 2

Prérequis : CM Introduction à l'histoire des faits économiques (S1)

Objectifs du cours : Le cours vise à éclairer les enjeux économiques contemporains à partir de l'étude des principales évolutions de l'économie depuis le début du XX^e siècle. Il permettra de préciser les spécificités du capitalisme industriel, notamment en termes de croissance ou de mondialisation, et de réfléchir aux ruptures majeures qui ont marqué son histoire.

Plan du cours :

Chapitre 1 : Croissance, guerres et crises (1914-1945)

- I) Guerre et « prospérité »
- II) La grande dépression (crise de 1929)

Chapitre 2 : L'économie mondiale d'après-guerre (1945-1970)

- I) Nouvel ordre mondial et croissance occidentale
- II) Du tiers-monde aux pays en développement

Chapitre 3 : Ordre et désordres de la mondialisation (1970 à nos jours)

- I) Un monde en crise qui se recompose
- II) Enjeux et défis de la globalisation

Bibliographie indicative :

- Jacques Brasseul, *Petite histoire des faits économiques. Des origines à nos jours*, Armand Colin, 2022 (6^e édition)
- Bertrand Blancheton, *Histoire des faits économiques. De la Révolution industrielle à nos jours*, Dunod, 2017 (3^e éd.)
- Fabien Conord (dir.), *Histoire du monde de 1870 à nos jours*, Armand Colin, 2023 (2^e éd.)
- Michel Beaud, *Histoire du capitalisme 1500-2000*, Éditions du Seuil, 2010 (6^e éd.)
- Alain Beitone, Philippe Gilles, Maurice Parodi, *Histoire des faits économiques et sociaux de 1945 à nos jours*, Dalloz, 2016 (4^e éd.)
- Gérard Noiriel, *Une histoire populaire de la France. De la guerre de Cents Ans à nos jours*, Agone, Mémoires sociales, 2019
- Philippe Gilles, *Histoire des crises et des cycles économiques - Des crises industrielles du 19^e siècle aux crises financières actuelles*, Armand Colin, 2009 (2^e éd.)

Discovering Economics and Business English - II

Responsable pédagogique : Anne-Laure Brussier (anne-laure.brussier@u-pec.fr), bureau 220.

ECTS = 3 (avec le LABO), 24 heures de TD au premier semestre et 24 heures au second semestre.

Contrôle des connaissances : 50 % écrit : QCU + Interrogations ponctuelles de vocabulaire, grammaire et compréhension écrite + deux DST (1h chacun) = compréhension écrite, expression écrite et grammaire et 50 % oral : Présentation d'articles de presse sur des sujets économiques, résumés des présentations, jeux de rôle, participation à la dynamique de groupe, travail à la maison

Prérequis : Niveau B1 – Utilisateur indépendant seuil (lycée) du Cadre européen commun de référence pour les langues.

Objectif du cours : À partir de documents à thématiques économiques et de gestion :

1. Initier un travail sur les quatre compétences en maîtrise d'une langue (1. Compréhension écrite, 2. Compréhension orale sur des enregistrements, 3. Expression écrite sous forme de mini-dissertations, 4. Expression orale sous forme de présentations d'articles et de participation en cours) ;
2. Inculquer le vocabulaire économique de base ;
3. Consolider les bases en grammaire.

Matériel : À se procurer dès la deuxième semaine de cours, Market Leader Intermediate (3rd Edition) disponible à la bibliothèque.

Discovering Economics and Business English (laboratoire) - II

Responsable pédagogique : Anne-Laure Brussier (anne-laure.brussier@u-pec.fr), bureau 220.

ECTS intégré au cours précédent, 12 heures de TD.

Contrôle des connaissances : 100% contrôle continu :50% QCM : : Interrogations ponctuelles de vocabulaire et compréhension écrite ; 50% ORAL : Présentation d'articles de presse sur des sujets économiques, résumés des présentations, jeux de rôle, participation à la dynamique de groupe, travail à la maison

Objectif du cours : Développer les compétences d'écoute chez l'étudiant avec des activités ludiques sur ordinateurs dans les salles de labo. Ce cours a pour objectif aussi d'enrichir et de développer le vocabulaire économique.

Annexe : Vocabulaire et règles universitaires

Chaque système a son vocabulaire et ses règles, l'étudiant.e devra se familiariser rapidement avec ces nouvelles appellations

Absences : Aucune absence n'est de droit. Les absences aux TD et aux C-TD sont contrôlées et un trop grand nombre d'absences QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE conduit à attribuer la note zéro.

Absences pour motifs religieux : Aucune absence n'est de droit. Cependant, une liste de 10 jours de fêtes religieuses (Théophanie orthodoxe, fête de Saint Vartan arménienne, Fête du Vesak (Bouddah), Kippour, Aïd el Fitr...) est publiée par le ministère chaque année et affichée à la FSEG. Ces jours, nous n'organisons pas d'examen et les absences ne sont pas sanctionnées. En dehors de ces jours, pour des raisons évidentes d'organisation et de vie commune, aucune absence ni aucun aménagement horaire d'aucune sorte ne peut être toléré.

CC (Contrôle continu) : Modalité de contrôle des connaissances dans laquelle l'étudiant.e est jugé.e sur plusieurs travaux (deux au moins) réalisés dans le cadre de son enseignement. Il peut s'agir de travaux personnels, d'interrogations orales ou écrites, programmées ou à l'improviste, à l'intérieur des plages horaires des TD ou non. Le terme de CC (contrôle continu) se différencie de celui d'examen. Certaines matières sont évaluées uniquement en contrôle continu, d'autres uniquement par un examen, d'autres par une combinaison des deux.

Compensation : Les matières se compensent à l'intérieur des semestres ou sur l'année. L'étudiant.e qui a la moyenne globale au semestre, même s'il ne l'a pas dans toutes les matières, acquiert le semestre même si la matière (ECUE) n'est pas validée. De la même façon les semestres se compensent entre eux au sein de la même année : le S1 du parcours se compense avec le S2. La compensation est cependant soumise à la limite de la **note seuil** (cf. ci-dessous).

Cours magistraux (CM) : Les CM sont dispensés de façon regroupée, les étudiant.es étant de 30 à 200. Il n'y a pas de contrôle de présence en CM, mais l'assiduité est fortement recommandée. **Travaux dirigés (TD) :** Les TD se déroulent en petits groupes, jusqu'à une trentaine d'étudiant.es. **L'assiduité est obligatoire.** L'étudiant.e doit assister au minimum à quatre cinquièmes des séances des séances de TD au cours du semestre. À défaut, l'étudiant.e apparaîtra « défaillant.e » à l'ECUE.

Défaillant.es (DEF) : Les étudiant.es sont considéré.es comme « défaillant.es » si une matière n'a pas été passée à la 1^{re} session. Leur note moyenne n'est pas calculée et leurs résultats non proclamés. À la 2^{de} session, il est attribué la note zéro à toutes les matières auxquelles l'étudiant.e ne s'est pas présenté.e.

Doyen : Ancien nom du Directeur de l'UFR (Unité de formation et de Recherche) gardé parfois, par conservatisme, par le Droit et certaines facultés de Sciences Économiques. Celui-ci est un enseignant.e de l'UFR (ou Faculté ainsi appelée pour les mêmes raisons) et est élu pour 4 ans par le Conseil, qui administre l'UFR (Faculté), rééligible une fois. Le titulaire actuel est Mr Yann Videau.

European Credit Transfer System (ECTS) : À l'instar d'unités de compte monétaires, il s'agit d'un système d'Unités de compte européennes qui permet l'équivalence des matières validées d'un pays à l'autre. Par extension, ce système de crédits est utilisé pour comptabiliser la pondération des matières. Un.e étudiant.e doit acquérir 30 ECTS pour valider un semestre, 60 ECTS pour une année. Les crédits d'une année pouvant être acquis au sein de plusieurs pays.

Erasmus : Programme international d'échanges (d'après le nom du philosophe humaniste, Erasme) qui permet à l'étudiant.e de partir, dès la L2 (mais de préférence en L3 ou M1), afin de suivre un semestre ou une année d'études dans une faculté de l'Union Européenne liée par accord à la FSEG et de se voir valider ses ECTS comme s'il les avait acquis en France. Cette possibilité est soumise à l'accord de l'équipe enseignante qui signe un "contrat pédagogique". Se renseigner au service des relations internationales de la FSEG. La possibilité d'échange est étendue à d'autres pays non-membres de l'union européenne par le biais d'accords spécifiques (USA, Canada, Corée, Japon, Turquie, Suisse...). Une fois son projet arrêté, en discuter avec le responsable des échanges internationaux.

Examens, contrôles : Les modalités de contrôle des connaissances sont précisées pour chaque matière. Un examen est un contrôle écrit ou oral réalisé en dehors des heures de cours selon un calendrier affiché qui vaut convocation. Les examens sont organisés en sessions ; la 1^{re} session se divise en 2 périodes (janvier et mai) la 2^{de} session, dite session de rattrapage, a lieu en juin. Les contrôles organisés dans le cadre du contrôle continu ne donnent pas lieu à convocation, mais sont aussi obligatoires que l'assistance aux séances de TD, même s'ils sont parfois organisés en dehors des heures de ceux-ci.

Facultés, UFR, départements : Les noms d'UFR (Unité de Formation et de Recherche) et de "Faculté" sont synonymes. La Faculté de Sciences Economiques et de Gestion (FSEG) a gardé le nom ancien de "Faculté" quand la loi et les autres établissements parlent d'UFR. L'Université Paris Est Créteil (UPEC) est organisée en différentes unités (Facultés ou Instituts) qui ont une certaine autonomie (budget, direction). La FSEG est l'une de ces unités. Elle est administrée par un Conseil d'élus (enseignant.es, étudiant.es, personnels administratifs, personnalités extérieures). Le Conseil élit un Doyen (appelé aussi "Directeur de l'UFR").

Les instances de la FSEG : L'UFR de sciences économiques et de gestion est administrée par un Conseil d'UFR. Il est composé de 20 membres : 16 sont élus et 4 sont nommés (personnalités extérieures). Il se réunit au moins 5 fois par année universitaire, sur convocation du directeur de l'UFR et sous sa présidence. Le renouvellement des mandats intervient tous les 4 ans, sauf pour les représentants des usagers dont le mandat est de 2 ans.

FSEG : C'est l'acronyme de notre Faculté (Faculté de Sciences Economiques et de Gestion), elle accueille 2700 étudiant.es, grâce à ses 16 personnels administratifs, 30 enseignant.es-chercheur.es universitaires, et de nombreux enseignant.es vacataires appartenant, dans leur grande majorité au monde de l'entreprise. L'Université est également un lieu de recherche, et la FSEG abrite un laboratoire de recherches auxquels participent les enseignant.es-chercheur.es, en Sciences Économiques (ERUDITE, Équipe de Recherche sur l'Utilisation des Données Inter temporelles en Économie).

Jury : Le jury est composé des enseignant.es qui interviennent au cours du semestre ou de l'année. Un jury est organisé après les sessions d'examen. C'est lui et lui seul qui fixe les notes définitives. Toute information préalable est donc provisoire, une harmonisation pouvant intervenir au cours du jury. Le jury est souverain et sans appel. Ni les enseignant.es, ni le Doyen, ni l'administration n'ont le pouvoir de modifier les notes arrêtées par le jury, hormis pour les erreurs dites matérielles (oubli d'une note, note tronquée...). Pour autant les étudiant.es, comme les enseignant.es et l'administration, ont des droits et des devoirs. Une "charte des examens" et le "règlement du contrôle des connaissances" précisent ceux-ci.

Licence : La licence se compose de 6 semestres, de 30 ECTS chacun. Au terme des 6 semestres l'étudiant.e qui a validé sa Licence a donc acquis 180 crédits, obtient son diplôme et peut postuler à un master.

Maquettes de la formation : Organisation des enseignements au S1 et S2 (cf. pages 9 à 13)

Master : Cycle d'études ouvert après la licence et nom du diplôme délivré. Le cycle dure 4 semestres et deux ans (M1 et M2). Chaque semestre comporte le même nombre de crédits qu'en licence (30 ECTS) et chaque année 60 ECTS. Ainsi il y a 300 ECTS à obtenir pour se voir décerner le diplôme de master.

Note seuil : Il est indispensable d'obtenir au moins 7/20 pour les UE désignées comme fondamentales pour valider son année. Au 1^{er} semestre, il y a deux UE fondamentales : UE *Économie et Gestion* et UE *Compétences analytiques (S1)*. Au 2nd semestre, trois UE fondamentales : UE *Économie*, UE *Gestion* et UE *Compétences analytiques (S2)*

Options : Matières obligatoires choisies librement par l'étudiant.e à partir d'une liste pouvant comprendre deux ou plusieurs possibilités. Pour la cohérence des parcours étudiant.es, les enseignant.es peuvent conseiller le choix de certaines matières préférablement à d'autres.

Options, options transversales d'ouverture : Les "options" sans autre qualificatif sont des matières offertes par la FSEG. Les "options transversales" sont des matières offertes par d'autres composantes que la FSEG. L'étudiant.e devra choisir une "option transversale" (3 ECTS) au 1^{er} semestre en L1.

Parcours : Ensemble cohérent d'unités d'enseignements (UE). Ces parcours sont très diversifiés en L3 et sont déterminés par le choix des matières dominantes : il y a en tout 5 parcours en L1 : Parcours général, IEM, BF, DS et EMS et le parcours de la licence en 4 ans, dit parcours aménagé.

Redoublement : Au terme des deux sessions d'examens, l'étudiant.e qui n'a pas validé sa 1^{re} année peut redoubler. Une matière à laquelle l'étudiant.e a obtenu la moyenne ne sera pas repassée l'année suivante. Cette règle reste valable même si l'étudiant.e désirait améliorer sa note. Et une matière acquise par compensation au sein d'une UE validée ne sera donc pas repassée. Pour les matières à repasser, un étudiant.e, ayant obtenu 9,9 dans une matière donnée, qui n'obtient que 7/20 l'année suivante, ne conserve pas la meilleure note, mais la plus récente, soit le 7/20.

Responsables : À chaque niveau, ses responsables enseignant.es et administratifs. Il y a, sous l'autorité du Doyen et de la Responsable Administrative de la FSEG, une direction des études (licence et master) et une responsable administrative de la faculté Mme Carine RODRIGUES. Toutes les précisions se trouvent ici [Direction & Services - Sciences économiques et gestion](#) Il y a ainsi des responsables enseignant.es et administratifs pour chaque niveau de parcours. Les responsables de la 1^{re} année de la licence *Économie et Gestion* (Directeur pédagogique) pour la L1 sont Mme Zakia HIDOUCHE et Mr Ronan KERNEUR co-responsables. Ces responsables pédagogiques sont assisté.es sur le plan administratif de Mme Carine RODRIGUES, responsable administrative, de Mme Françoise POMPET, responsable de la scolarité et de Mr Aboubakri HADDJI ALI, gestionnaire de la L1. Chaque niveau de la licence L1 L2 L3 est structuré de manière analogue.

Sélection : L'accès à certains parcours est sélectif au niveau L2 et L3. Avec la réforme de la licence mise en œuvre cette année, un prologue de trois semaines ("Phase d'orientation active") est organisé en 1^{re} année de licence parcours *Économie et Gestion* afin de réviser les prérequis de la licence, tels qu'ils sont précisés dans les attendus nationaux de la mention *Économie et Gestion*. Ce prologue permet, dans un second temps, d'orienter les étudiant.es, en fonction de leurs vœux et de leurs résultats, vers le parcours général ou un parcours spécialisé

Semestre, année : Chaque semestre est réputé validé lorsque la moyenne pondérée par les coefficients de cette maquette est égale ou supérieure à 10. Des crédits peuvent être acquis à raison de 60 ECTS par année, et l'ensemble des trois années (quatre, pour le présent parcours) permet la délivrance de la licence (180 ECTS). Il faut avoir acquis 180 ECTS pour pouvoir postuler au sein d'un master du même domaine de formation : si vous avez obtenu une Licence *Économie et Gestion* à Marseille ou (harmonisation européenne oblige) en Allemagne vous devez pouvoir vous inscrire en M1 du Master de *Sciences Économiques* de l'UPEC. Par contre, 180 crédits ECTS obtenus en *Droit* à l'UPEC ne donnent pas automatiquement la possibilité de s'inscrire en M1 de la FSEG de l'UPEC.

Seconde session (rattrapage) : une 2^{de} session d'examen est organisée au mois de juin. L'ensemble des étudiant.es qui n'ont pas validé certaines de leurs matières ont le droit à participer à cette 2^{de} session. Les étudiant.es choisissent les matières qu'ils souhaitent repasser parmi les matières qu'ils n'ont pas validées (que la validation ait été obtenue directement ou par compensation). La meilleure note sera retenue entre la 1^{re} et la 2^{de} session.

UE : Unité d'enseignements, qui regroupe plusieurs matières (**ECUE** : Enseignements Constitutifs d'une Unité d'Enseignement) sous une dénomination commune. Un semestre de licence est composé de plusieurs UE. Par exemple au 1^{er} semestre en L1 *Économie et Gestion*, il y a 5 UE, dont 4 communes aux étudiant.es de licence.